

LA FICHE PRATIQUE POUR LE MEDECIN

TROUBLES SPECIFIQUES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES (TSLA)

SELON LES RECOMMANDATIONS DE LA HAS 2018

Anamnèse :

- Grossesse/naissance (Terme/P/T/PC)
- Contexte socio-familial
- **Recueil de la plainte**
- Socialisation / développement psycho-affectif et relationnel
- Antécédents personnels et familiaux
- Evaluation du retentissement des difficultés sur la vie quotidienne/sociale de l'enfant
- Scolarité
- Ages aux principales étapes du développement (langagier, psychomoteur)

Examen somatique

Examen standard - Examen neurologique : motricité globale et fine – **Audition – Vision**

Repérage

Voir signes d'alerte à l'intention du médecin de premier recours et actions à mettre en œuvre



Plainte apprentissage	Signes d'Alerte	Propositions thérapeutiques		Rôle du médecin
Langage oral Si problème de langage écrit, toujours vérifier le langage oral !	Difficultés de compréhension, ou d'expression : A 3 ans : non compréhensible, pas de phrase Sujet-Verbe-Complément Après 4 ans se référer aux recommandations HAS	Bilan orthophonique de la communication et du langage oral et rééducation si nécessaire	Incertitude quant aux <u>mécanismes cognitifs impliqués</u> : bilan psychométrique indispensable. Si besoin, évaluation des différentes fonctions cognitives transversales (attention, fonctions exécutives, mémoire) par neuropsychologue.	Enseignant : pédagogie différenciée à initier avant tout (cf. site INSHEA) Guidance parentale : articulation entre soins et pédagogie Coordination des soins Dossier MDPH Accompagnement à la constitution des <u>dossiers et demandes d'aide de compensation</u> . - PAP - PPS Proposition de mise en relation avec les <u>associations de parents d'enfants avec TSLA</u> si diagnostic établi Possible difficulté sans <u>trouble</u> => revoir l'enfant et marquer l'évolution dans le carnet de santé
Lecture	Retard déchiffrage lettres, syllabes, mots, niveau de lecture Difficultés de compréhension	Bilan orthophonique de la communication et du langage écrit et rééducation si nécessaire	Pathologie autre qu'un TSLA dans laquelle s'inscrit le <u>trouble d'apprentissage</u> : recours au spécialiste concerné de la pathologie Un <u>bilan orthoptique neuro-visuel ou visuo-attentionnel</u> peut être envisagé en cas de difficulté de repérage sur la feuille, de saut de lignes, d'anomalie de la poursuite oculaire, insuffisance de convergence, de difficulté de passage du tableau à la feuille, etc. Ce bilan doit être complété d'une consultation ophtalmologique dans certaines situations (strabisme, trouble de la réfraction, etc.)	
Écriture et orthographe Graphisme	Quelques lignes de dictée, cahiers de l'enfant Qualité, vitesse d'écriture et tenue de crayon Figures géométriques, bonhomme, famille, dessin libre, lettres, mots, cahier scolaire, etc	Bilan en psychomotricité et/ou en ergothérapie,		
Praxies	Construction (cubes/puzzle), sport-coordination (vélo/natation/course/jeu de balle), habillage, toilette, repas, organisation dans l'espace/sur une feuille, coller, découper, colorier, utilisation d'outils scolaires, reproduction de figures (géométrie)			
Calcul	Transcodage (lire/écrire les chiffres), chaîne numérique, numération, opérations (additions, soustractions, multiplications, divisions), pose d'opérations, calcul mental, résolution de problèmes,	Bilan logico-mathématique et/ou de la cognition mathématique et rééducation si nécessaire		

En cas de situation complexe, adresser en niveau 2 (cf. schéma verso)

(Pédiatre libéral ou médecin coordinateur d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée, CMP, CMPP, CAMSP, SESSAD, hôpitaux généraux) :

- Troubles nécessitant plusieurs intervenants, et donc une coordination multidisciplinaire,
- Difficulté diagnostique/situation complexe avec suspicion de troubles multiples
- Comorbidités
- Réponse insuffisante à la prise en charge de 1^{ère} intention.

Quand et Comment adresser l'enfant au CRTLA ?

- Par le médecin de niveau 2
- Troubles :
 - Dont l'impact défavorable sur la vie scolaire globale et l'adaptation sociale reste majeur malgré la ou les rééducation(s) après intervention du niveau 2 ;
 - Pour lesquels la situation nécessite l'avis d'une équipe pluridisciplinaire et qu'il n'existe pas de niveau 2 en proximité ;
 - Ou pour lesquels persiste un doute diagnostique
- **Adresser obligatoirement les 3 formulaires « parents », « médical », « école » stipulant la demande avec l'ensemble des bilans déjà réalisés**

→ Ces 3 formulaires sont délivrés par l'infirmière coordinatrice du CRTLA sur simple appel

Le CRTLA reste à votre disposition pour toute demande d'information/documentation/formation complémentaires.

CHU Estaing, 1 Rue Lucie Aubrac, 63100 Clermont-Ferrand
Secrétariat : 04 73 75 19 50
Infirmière coordinatrice : 04 73 75 19 52

Source : Recommandations HAS Janvier 2018.

https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2822893/fr/comment-ameliorer-le-parcours-de-sante-d-un-enfant-avec-troubles-specifiques-du-langage-et-des-apprentissages

NB : Sur ce lien, vous trouverez en annexes des tableaux qui décrivent, pour chaque âge clé, les signes d'alerte.

A consulter également : <http://www.inshea.fr>

